



Communiqué de presse – CCI Pays de la Loire

Le 16 mai 2022

Les CCI analysent la transmission d'entreprises en Pays de la Loire

Dans le cadre du plan de relance, le réseau des CCI a mené une opération nationale d'envergure en faveur de la transmission d'entreprise durant le second semestre 2021.

Les CCI des Pays de la Loire viennent de livrer leur dernière étude régionale « La Transmission d'entreprises dans les Pays de la Loire – édition 2021 ».

La transmission d'entreprise est un véritable enjeu économique et social. **Chaque année, seulement la moitié des entreprises susceptibles d'être transmises le sont réellement.** Pour tenter d'inverser la tendance, les CCI se tiennent à la disposition des entreprises pour aider les dirigeants à préparer ce projet si important pour la pérennité de l'entreprise, le maintien de l'activité économique et de l'emploi.

Contexte :

750 dirigeants ligériens ont été interrogés par téléphone afin de faire un point sur leur situation au regard d'une éventuelle transmission de leur entreprise et, le cas échéant, de leur proposer un rendez-vous d'accompagnement avec un conseiller. La finalité est d'anticiper des opérations de transmission afin de préserver la dynamique économique, de sauvegarder les emplois dans les territoires, de préserver les savoir-faire et de renforcer l'accompagnement des cédants vers une « nouvelle vie ».

Cette opération se renouvellera en 2022.

Données de cadrage :

- Dirigeants âgés de 40 ans et plus,
- Entreprises en activité depuis plus de 5 ans,
- Effectif : de 6 à 20 salariés,
- Secteur d'activités : commerce de détail (42 %) et industrie (58 %).

Données marquantes :

- ➔ L'échantillon interrogé est composé essentiellement d'hommes (87 % contre 13 %).
- ➔ L'actionnariat des entreprises interrogées est majoritairement composé du dirigeant uniquement (71 %).
- ➔ 55 % des dirigeants sondés n'ont pas encore songé à la transmission de leur entreprise/commerce.

- ➔ Le départ en retraite n'est pas le seul motif de transmission de l'entreprise, toutefois, au sein de l'échantillon interrogé, on voit clairement que plus le dirigeant est proche de la retraite, plus il réfléchit à la transmission de son entreprise. Notons cependant que, même à 65 ans et plus, 1/4 des dirigeants ne se préoccupent pas encore de ce sujet.
- ➔ L'envie de vendre ne dépend pas que de l'âge ! Et, même à 65 ans et plus, les dirigeants estiment qu'il est « trop tôt pour y penser » !
- ➔ 33 % des dirigeants interrogés n'ont aucune connaissance des étapes et de la durée d'une transmission d'entreprise. En outre, 46 % n'ont aucune connaissance des différents dispositifs qui permettent d'optimiser fiscalement leur cession.
- ➔ 31 % des cédants qui envisagent de vendre ne savent pas à qui. Seulement 3 % envisagent de vendre à quelqu'un de la famille et 19 % à un ou des salariés. 41 % des cédants envisagent de vendre à un tiers.
- ➔ 19 % des dirigeants souhaitant céder leur entreprise dans les deux ans, n'ont pas encore commencé à préparer leur transmission.

Zooms thématiques :

Industrie :

- ➔ Parmi les dirigeants interrogés dans le secteur de l'industrie, 52 % n'ont pas encore songé à la transmission de leur entreprise.
- ➔ Quant à ceux qui y ont songé, 20 % souhaitant transmettre à échéance courte (moins de 2 ans) n'ont pas encore lancé les démarches dans ce sens.
- ➔ La transmission à un salarié (dans 22 % des cas) est une option davantage mise en avant que dans le secteur du commerce (9 % seulement).

Commerce :

- ➔ Parmi les dirigeants interrogés dans le secteur du commerce, 60 % n'ont pas encore songé à la transmission de leur entreprise.
- ➔ Quant à ceux qui y ont songé, 15 % souhaitant transmettre à courte échéance (moins de 2 ans) n'ont pas encore lancé les démarches dans ce sens.
- ➔ La crainte est plus forte dans ce secteur de ne pas trouver le bon repreneur qui pérennisera l'entreprise et les emplois (13 % contre 4 % dans l'industrie).

Votre contact presse à la CCI Le Mans Sarthe :
François BILLOIS - 02 43 21 00 10
transentreprise@lemans.cci.fr